



**BUGEYSUD**  
Communauté de communes



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



# PRÉSENTATION DU BOUQUET DE SERVICES MOBILITÉ - BUGEY-SUD

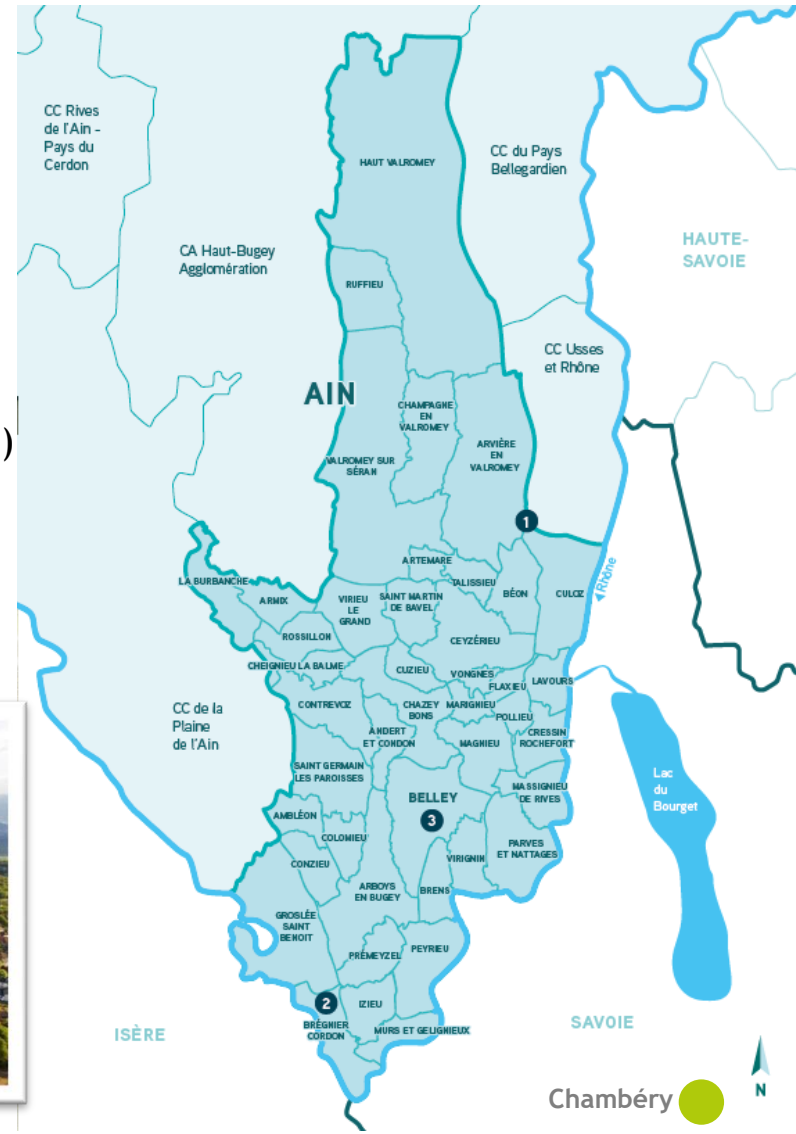
12 décembre 2024



# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

## Présentation de la communauté de communes Bugey-Sud

- ❑ Territoire rural de 42 communes
- ❑ 34 500 habitants (dont 9200 hab pr Belley)
- ❑ Densité : 54 hab/km<sup>2</sup>
- ❑ Particularités du territoire :
  - A la croisée de 4 départements
  - Entre plaine, collines et moyenne montagne
  - Bordé par le Rhône, son canal et la ViaRhôna (220m)
  - Dominé par le Grand Colombier (1534 m)
  - 2/3 des déplacements sont internes à Bugey-Sud
  - Multitudes de hameaux (+200) = flux très diffus



# CADRE : PARTENARIAT ET RÉFLEXION STRATÉGIQUE

## Compétence sur le territoire de Bugey-Sud depuis 2021 :

### ❑ Région AURA :

- Autorité Organisatrice de la mobilité au niveau local + régional pour la gestion des transports ferroviaires, interurbains (5 lignes Car Région), scolaires + intermodalité.

### ❑ Communauté de communes Bugey-Sud :

- Convention de délégation avec la Région (partenariat + financement) pour l'organisation des services de mobilité de proximité : transport urbain, TAD, mobilités actives / partagées / solidaires.

## Elaboration d'une stratégie mobilité (approuvée en oct 2023)

### ❑ Diagnostic et identification des enjeux

### ❑ Plan d'actions 2023-2026 pour offrir un bouquet de solutions :

- Expérimentation d'un service de transport urbain sur la ville-centre
- Refonte du service de Transport À la Demande
- Mise en œuvre du schéma des mobilités actives 2022-2032 (Q° sur avenir voie ferrée)
- Développement de services pour favoriser le covoiturage
- Réflexion sur la mise en place de service d'autopartage
- Promotion auprès du grand public, des entreprises et partenaires sociaux ...

# 1- LA NAVETTE

## Définition de l'offre :

### □ Concertation :

- Enquête auprès des habitants réalisée en amont par la Ville de Belley (printemps 2022)
- Ateliers techniciens + élus CCBS / Ville de Belley (automne 2023)
- Ateliers partenaires sociaux/entreprises + citoyens (janvier 2024)

### □ Validation en COPIL (février 2024) :

- Desserte des pôles générateurs de déplacements de Belley intramuros
- Prise en compte des demandes spécifiques concernant la Péliissière et Sonod
- Offre identique toute l'année
- En semaine : de 6h30 à 19h20 ; le samedi : de 8h00 à 18h00
- Fréquence : toutes les 45 min à 1h30 (avec 1 véhicule, en tenant compte des pauses)
- Complémentarité avec les autres services de mobilité (TAD, vélo, Car Région...)



# 1- LA NAVETTE

## Lancement de l'expérimentation :

### ❑ Préparation :

- Elaboration charte graphique et fiche-horaires
- Implantation des poteaux d'arrêts de bus
- Mise en accessibilité des arrêts prioritaires (cf. *commission d'accessibilité*)
- Validation de la politique tarifaire (1<sup>er</sup> mois gratuit)
- Mise en place de la billettique et régie de recettes

### ❑ Budget :

- Fonctionnement : 355 000 € TTC par an (marché public)
- Investissement : 30 000 € TTC (mobilier) hors amgts arrêts

### ❑ Ouverture : lundi 30 septembre 2024

### ❑ Premiers retours sur l'usage :

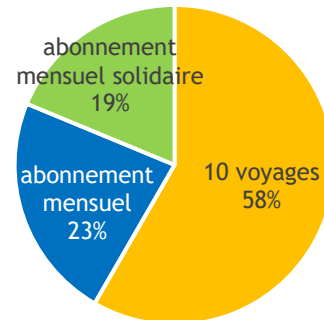
- Très apprécié par les scolaires, personnes âgées, personnes à mobilité réduite (ESAT), familles non véhiculées avec enfants en bas âge... + qqes actifs
- Demande d'ajustements horaires à la marge<sub>5</sub> + demande non négligeable de 2 quartiers non desservis



### ❑ Fréquentation :

- 1500 validations en nov 2024
  - 75% tickets unitaires
  - 20% abonnements mensuels
  - 5% 10 voyages

100 cartes de transport créées nov 2024



## 2- TRANSPORT À LA DEMANDE

### ❑ Service de transport public historique sur le territoire :

- Créé en 2007 par la communauté de communes Belley Bas-Bugey
- Au fur-à-mesure : les critères d'accès et les limites géographiques ont évolué

### ❑ Refonte du service à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024 :

- Concomitante au renouvellement du marché public et à la création de la centrale de réservation régionale
- Objectifs d'optimiser le service et de répondre à la hausse de la demande (liée au succès du service et au vieillissement de la population)
- Choix :
  - Réduction du délai de réservation (48h à la veille avant midi)
  - Maintien : TAD sans zone, 3 véhicules PMR, limitation 2 AR/semaine/usager, tarif social -50%
  - Elargissement des critères d'accès
  - Fin de la desserte de l'accueil de jour (*pb. privatisation du service*)
  - Expérimentation : points de dépose, territoire 1 demi-journée/semaine
  - Simplification de la tarification (-/+ 10 km)

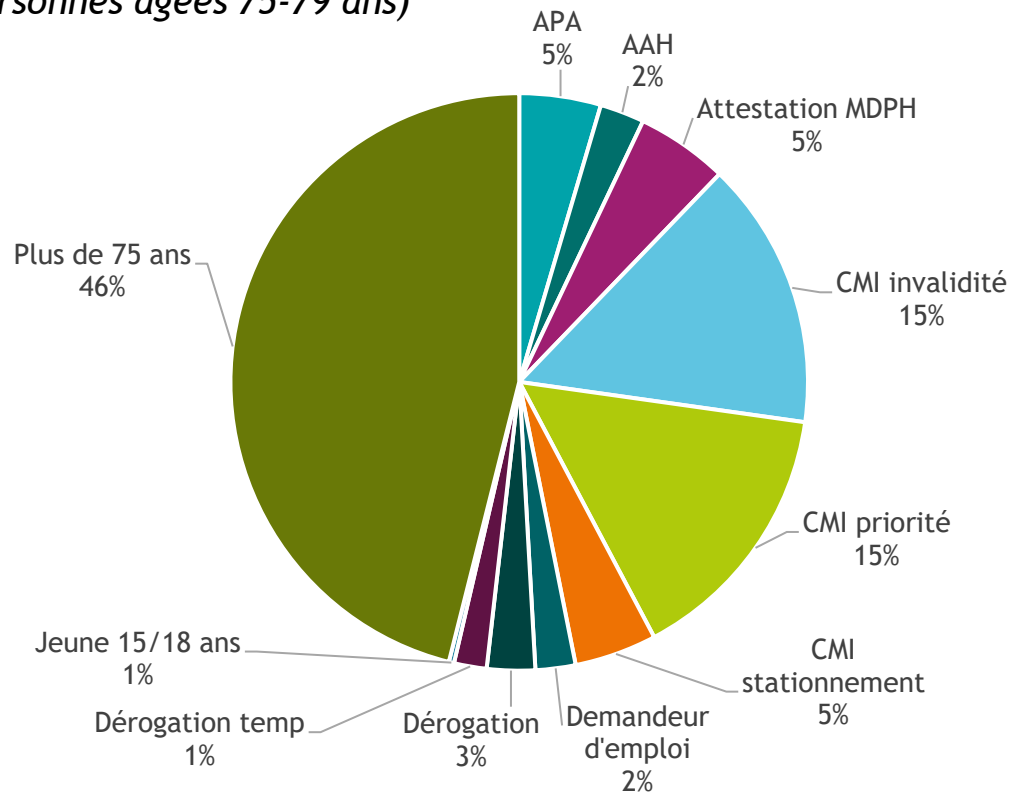


# 2- TRANSPORT À LA DEMANDE

## ☐ Inscriptions via un formulaire :

- En hausse : +700 inscrits au 31 octobre 2024 (525 en février 2024)
  - Soit 25% des inscrits sont nouveaux
  - Parmi les nouveaux inscrits : 20% remplissent les nouveaux critères (*jeunes moins 15-18 ans / personnes âgées 75-79 ans*)

## ☐ Type de bénéficiaires :



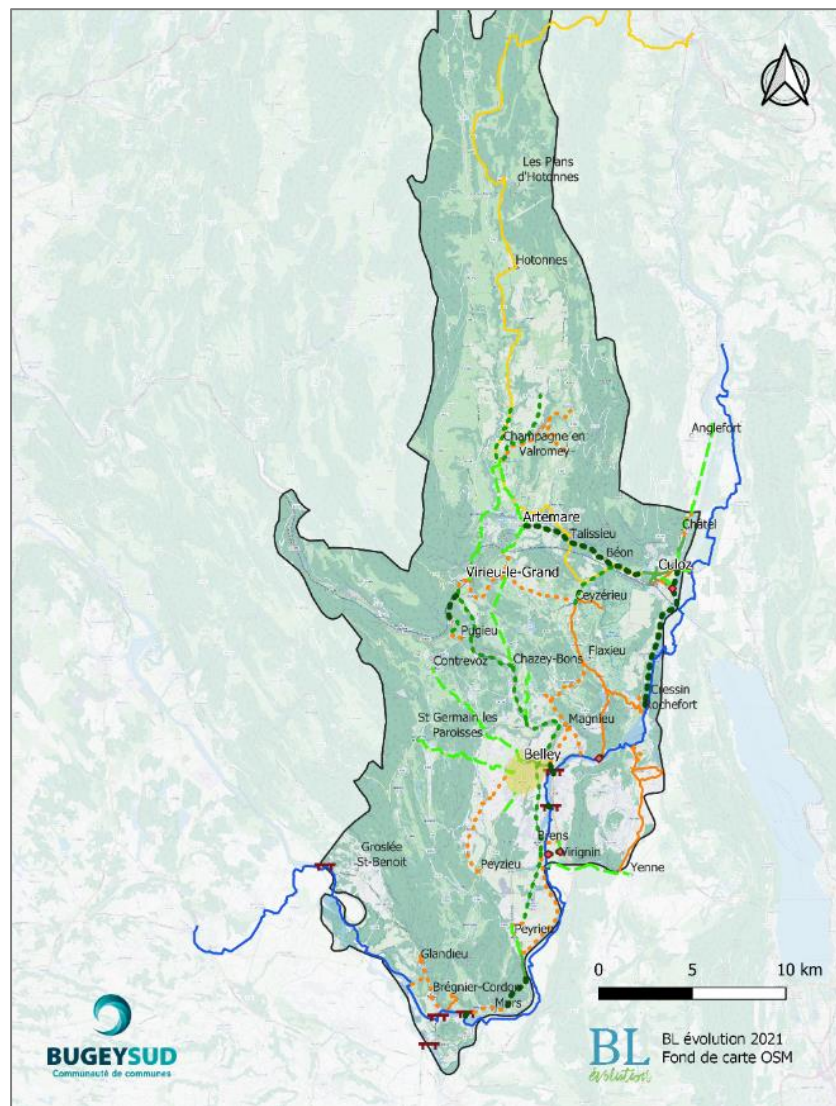
## ☐ Fréquentation mensuelle :

- 5450 km en charge (+5,5%)
- 680 passagers
- Trajet moyen : 8 km aller
- Groupage : 1,2 personnes / course

# 3- AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

## Mise en œuvre progressive du schéma des mobilités actives :

- ❑ Itinéraires d'intérêt communautaire
- ❑ Sécurisation de points durs
- ❑ Réflexion sur l'avenir de la voie ferrée





# 3- SERVICE LOCATION VAE

## ❑ Service créé en mars 2020 avec 35 VAE :

- Flotte de 35 VAE (Gitane / Yamaha) ; 2 modèles, 4 tailles (XS à L)
- 1, 2 ou 3 mois >> 40 € par mois
- Financement investissement : programme AVELO 1 + FNADT

## ❑ Bilan des 5 années du service :

- Public : de 16 à 86 ans (moyenne 50 ans) / 70% femmes / 85% des communes touchées
- 350 bénéficiaires différents (baisse depuis 2023, lié au public et à la météo) / Durée moy : 2 mois
- Nb de Km réalisés depuis mars 2020 : un peu plus de 115 000 km

## ❑ Nouveauté 2024 : acquisition de 4 longtail (70 € par mois)

## ❑ Pistes pour l'avenir :

- Réduire la flotte (revente via plateforme Upcycling 2<sup>nd</sup> cycle)
- Allongement de durée de location (3 mois, 6 mois, 1 an)
- Instauration d'un tarif solidaire (QF <760)
- Recherche d'un prestataire gestion / maintenance



# 3- SAVOIR ROULER A VELO

## Formation et sensibilisation des élèves :

Année 2024/2025 : 15 classes CM2 ou CM1/CM2\*  
(soit 317 élèves)

Juin / Sept 2024 : 100% écoles ont été consultées  
via un « catalogue scolaire »

Octobre 2024 : sélection des classes

Hiver 2024/2025 : rencontre avec l'intervenant

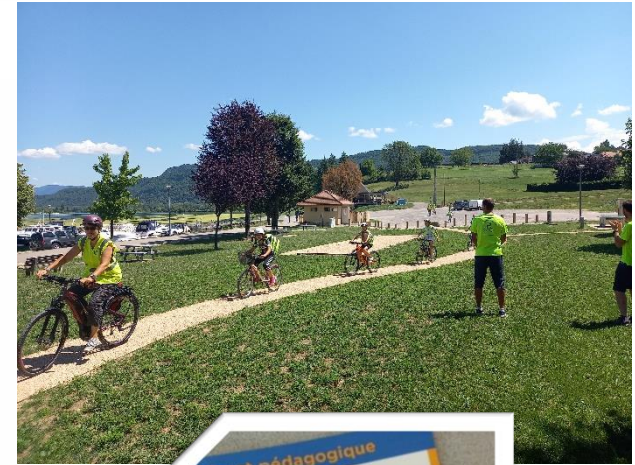
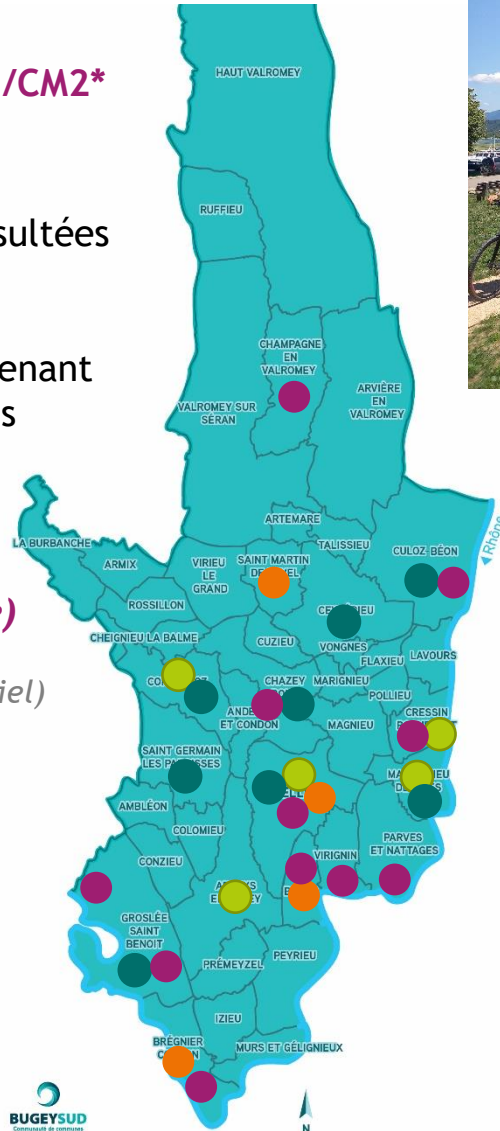
Printemps 2025 : formation des élèves

Budget 2025 : 22 500 € (1500 € par classe)

Prestataire : Prolynx

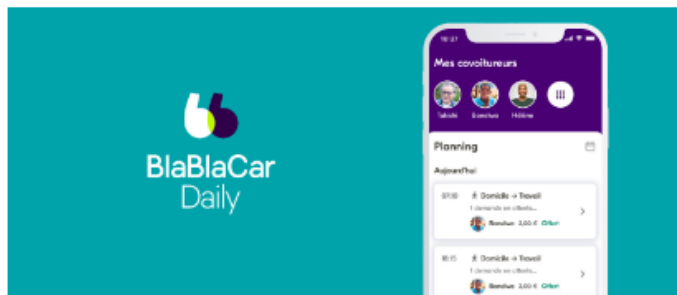
(coordination action, encadrement sur 3 jours, matériel)

Pour 2024/2025 :  
financé à 50% via AAP  
Génération vélo  
+ 50% CCBS



- Classes fléchées en 2025
- Classes fléchées en 2024
- Classes réalisées en 2023
- Classes réalisées en 2022

# 4- COVOITURAGE



**COVOITURAGE,**  
*incitation financière à partir  
du 2 décembre 2024*



Dans le cadre de son schéma mobilité, la communauté de communes Bugey-Sud renforce son engagement en faveur du covoiturage en mettant en place une incitation financière.

Actuellement, 280 trajets par mois sont réalisés en covoiturage sur le territoire. Grâce à ce soutien financier, l'objectif est d'atteindre 1 500 trajets mensuels.

#### POURQUOI COVOITURER ?

- Economiser : les trajets sont gratuits pour les passagers et les conducteurs sont indemnisés.
- Contribuer à la transition énergétique : réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Réduire le trafic routier

#### LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le dispositif est ouvert à toutes les personnes effectuant un trajet au départ ou à destination du territoire de la communauté de communes Bugey-Sud.

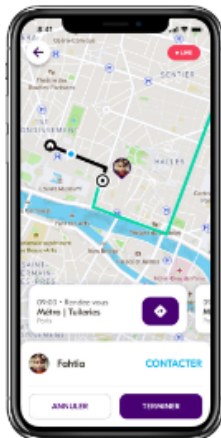
- Indemnisation du conducteur à partir de 4 km et jusqu'à maximum 80 km
- Gratuité pour les passagers jusqu'à 50 km
- 6 trajets maximum pour le conducteur par jour (équivalent à 2 voyages avec 3 passagers à bord par jour)
- Une distance minimale de 4 km par trajet
- Une incitation maximum mensuelle (du premier au dernier jour du mois) de 150€ pour les conducteurs

#### COMMENT EN PROFITER ?

1- Téléchargez l'application gratuite BlaBlaCar Daily sur votre smartphone

2- Créez un compte, renseignez vos adresses (domicile/travail), vos horaires habituels, et précisez si vous êtes passager ou conducteur.

3- Laissez l'application vous proposer des covoitureurs sur votre trajet, prenez contact et validez le trajet.



## Partenariat avec BlaBlaCar daily :

### ❑ Incitation financière :

- Cible : trajets domicile-travail de 4 à 80 km
- Objectifs : développer la pratique et créer une communauté de covoitureurs
- Indemnisation conducteur : à partir de 1,50 €
- Gratuité passager : jusqu'à 50 km

### ❑ Budget :

- 34 000 € pour 1 année
- Co-financement : Fonds vert

### ❑ Lancement : 2 décembre 2024

# 4- COVOITURAGE

## Favoriser le covoiturage solidaire

### □ Promotion de l'application TOOT O TOUR :

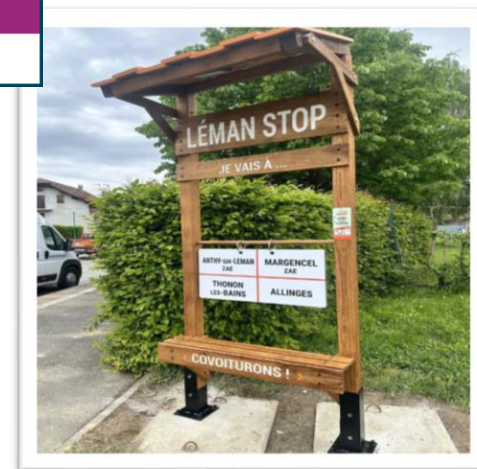
- Faciliter la mise en relation de personnes souhaitant covoiturer au sein des territoires les plus ruraux (tous motifs de déplacements).
  - Covoiturage : accès commerces, gares, rdvs...
  - Mais aussi : dons / prêts / troc / services
- Appui sur l'association Vivre en Valromey et le foyer rural de Ceyzérieu
- Convention gratuite

### □ Expérimentation de points stop :

- Déploiement d'arrêts provisoires dans le Valror (où pas de Car Région et pratique stop existant)
- Appui sur l'association Vivre en Valromey
- En attente de la validation du département
- Budget : 5000 € pour tester
- Selon le bilan : implantation de panneaux en bois sur le modèle « Halt ô Stop »



**tootOtoor**  
l'appli EcoSolidaire



□ **Lancement : 1<sup>er</sup> trimestre 2025** 12

# 5- AUTOPARTAGE

## Réflexion en cours :

### ❑ Projet potentiellement pour 2025 / 2026

	Autopartage en station CLEM	Autopartage en station CITIZ	Autopartage entre particuliers
Fonctionnement	Boucle	Boucle / trace directe	Boucle
Achat véhicules	☑	☒	☒
Type Véhicules	Electriques, sans permis	VT, VH, VE	Dépend de l'offre
Tarif solidaire	☑	☒	☒
Modularité du service	☑	☒	Oui / Non

complémentaire

Marché public nécessaire

# 6- ANIMATION

## Programme prévisionnel :

Mise à jour régulière de la page mobilité du site internet (y compris actualités des partenaires)

Diffusion « guide de la mobilité » : été 2025

### Organisation de points d'informations sur des temps forts :

- Présence sur les marchés
- Présence sur Forum de l'emploi / France Travail
- Permanences ponctuelles : Maison France Services, QPV
- Forum des associations

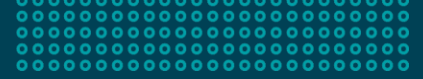
### Animations dans les entreprises (appui sur RH et RSE)

### Animations en appuyant événementiels :

- Mai à Vélo
- Challenge mobilité Région
- Semaine européenne de la mobilité
- Semaine bleue

### Formation de relais-mobilité

- Alimentation conversation Teams (agents en lien avec le public : accueil CCBS / OT / MFS...)
- Envoi d'un tutoriel « Relais Mobilité »
- Interventions auprès des secrétaires de mairie, des acteurs de l'emploi et acteurs sociaux (dont MLJ, CDS, SAVS...)
- Constitution d'un réseau points d'info mobilité en s'appuyant sur les commerces de centre-bourgs



**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**



**BUGEYSUD**  
Communauté de communes